




DA38.7

242

Projet de réaménagement de la route 367
entre Saint-Augustin-de-Desmaures et
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
St-Augustin-de-Desmaures 6211-06-106

Date	Le jeudi, 26 novembre 1998 de 9 h 15 à 11 h 45
Endroit	5353, boul. Pierre-Bertrand, Québec, Grande salle de conférence
Rédigé par	Maryse Hamel, Service des inventaires et du plan, Direction de Québec, MTQ
	 Signature

Objet	Rencontre des intervenants municipaux / Projet de réaménagement / Route 367 à Saint-Augustin-de-Desmaures
But	

Étaient Présents	Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures M. Marcel Coriveau, maire M. Michel Beauchemin, directeur général M. René Hardy, directeur, Service des travaux publics Ministère des Transports M. Henri Desmeules, directeur, Direction de Québec M. Luc Bergeron, chef, Service des inventaires et du plan M. Daniel Houle, Service des inventaires et du plan M. Yves Julien, Service des inventaires et du plan Mme Maryse Hamel, Service des inventaires et du plan
---------------------	--

Copie à	Participants M. Pierre Veilleux, chef, Centre de services de Québec M. Henri Gilbert, chef, Service des projets M. Marc Bélanger, Service des inventaires et du plan Mme Catherine Berthod, Service des inventaires et du plan M. Raymond Lacasse, Service des inventaires et du plan M. Raymond Delisle, Service des inventaires et du plan
---------	---

NOTE: Si l'on croit que ce compte rendu est imprécis ou incomplet, prière d'en aviser le signataire qui effectuera les corrections qui s'imposent

Objet : Rencontre des intervenants municipaux / Projet de réaménagement de la route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<p>1. Mot de bienvenue et rappel</p> <p>M. Desmeules souhaite la bienvenue aux participants et rappelle que la rencontre d'aujourd'hui avait été cédulée lors d'une réunion qui a eu lieu le 29 mai dernier.</p> <p>Un compte rendu de cette rencontre est disponible et est remis aux représentants municipaux.</p> <p>L'ordre du jour est accepté (copie en annexe). Il est toutefois convenu d'ajouter un point pour discuter du réaménagement de la route 138. Les réponses aux demandes municipales seront fournies lors de la présentation du point 4 (État d'avancement / Secteur entre la fin de l'autoroute et la voie ferrée).</p> <p>2. Nécessité d'intervention</p> <p>M. Desmeules indique que la rencontre vise à faire le point sur les analyses en cours et à convenir d'une procédure à suivre pour la poursuite du dossier. Il est important de mentionner que l'étude a été réalisée entre la fin de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) à Saint-Augustin-de-Desmaures jusqu'à la rue Jolicoeur à l'entrée sud de Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier.</p> <p>Le choix de la zone d'étude est principalement basé sur les objectifs d'intervention et les caractéristiques de déplacements des usagers de la route 367.</p> <p>La route 367 est principalement utilisée pour des navetteurs de Saint-Augustin-de-Desmaures et de Sainte-Catherine pour des déplacements domicile-travail.</p> <p>La localisation en périphérie de la CUQ et l'accès direct à l'autoroute conditionnent l'importance de cet axe. Le DJMA est de 8 400 véh/jr (entre la fin de l'autoroute et le rang des Mines). Ce débit est d'ailleurs comparable à celui observé sur la route 175 à la fin de l'autoroute 40 à Stoneham-et-Tewkesbury (DJMA : 8 200).</p> <p>La route 367 est également une voie de desserte régionale (de Saint-Augustin-de-Desmaures à Saint-Raymond de Portneuf). S'ajoute à cette vocation régionale la route d'accès à plusieurs sites récréatifs ou de villégiature. Les débits élevés pour les déplacements de fin de semaine reflètent cette caractéristique (DJME : entre 7 400 et 11 000 dans la zone d'étude).</p> <p>M. Desmeules mentionne que la première phase du projet, entre la fin de l'autoroute 40 et la voie ferrée (2 km), est plus avancée. Des propositions de réaménagement de la route actuelle seront discutées ultérieurement (point 4 de l'ordre du jour).</p>	

Objet : Rencontre des intervenants municipaux / Projet de réaménagement de la route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<p>Toutefois, la problématique de sécurité pour le secteur au nord de la voie ferrée nécessite une analyse plus approfondie de tracés à l'extérieur de la route.</p> <p>Dans ce contexte, M. Desmeules propose aux représentants de Saint-Augustin de travailler en partenariat avec les principaux intervenants concernés par l'intervention. Des tracés de contournement de la route 367 sont présentement à l'étude. Nous sollicitons d'ailleurs leur contribution pour la poursuite de la démarche.</p> <p>3. Formation de comités conjoints</p> <p>Il suggère de former d'abord un comité directeur conjoint sous sa présidence avec les représentants de la MRC de La Jacques-Cartier et ceux de la municipalité de Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier.</p> <p>Il est convenu que M. Corriveau en fasse partie. M. Desmeules contactera les dirigeants de Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier et ceux de la MRC pour les inviter à se joindre à ce comité.</p> <p>De plus, un comité de travail technique conjoint sera également formé. Les principaux mandats de ce comité seront la validation de la problématique et des objectifs d'intervention, l'analyse de solutions à moyen et long terme et la proposition de recommandations au comité directeur.</p> <p>Mme Hamel doit contacter M. Beauchemin qui lui donnera les noms des représentants de Saint-Augustin-de-Desmaures à ce comité.</p> <p>La première réunion du comité technique devrait se tenir en janvier 1999. Il est entendu que ce dernier ferait ses recommandations au comité directeur en mars 1999. Le 23 mars 1999 est retenu comme date de la réunion. Les disponibilités seront confirmées dès que possible.</p> <p>3. Résumé de la problématique</p> <p>Maryse Hamel résume aux participants les principaux éléments de problématique qui sont ressortis de l'analyse de la route 367 jusqu'à l'entrée de Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier. Elle explique que l'analyse a porté sur les caractéristiques du milieu (population, ménage, secteur économique, affectation du sol, utilisation du sol : accès et type, potentiel de développement). Les caractéristiques de la circulation, la géométrie de la route et de la sécurité ont ensuite été examinées.</p> <p>Des figures sont présentées pour résumer chacune des caractéristiques et des détails sont donnés pour faire ressortir la problématique de la route 367 dans Saint-Augustin-de-Desmaures. Les éléments à retenir sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La localisation à proximité de la Communauté urbaine de Québec et l'accessibilité aux grands centres par l'autoroute 40. 	<p>M. Desmeules</p> <p>M. Desmeules</p> <p>Maryse Hamel Semaine prochaine</p> <p>Henri Desmeules Maryse Hamel Date à déterminer</p>

Objet : Rencontre des intervenants municipaux / Projet de réaménagement de la route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La double vocation de la route : des déplacements pendulaires pour les motifs de travail ou étude (débits élevés à la pointe du matin) et des débits relativement élevés sur les principales collectrices ainsi que des déplacements de desserte régionale et vers les principaux sites récréatifs et de villégiature (débits élevés pour les déplacements de fin de semaine). ▪ La réglementation d'urbanisme des municipalités permettant le développement résidentiel et dans certains cas commercial (secteur important localisé dans la zone agricole pour Saint-Augustin-de-Desmaures). ▪ Le nombre élevé d'accès résidentiels et ce, principalement dans le secteur de Saint-Augustin-de-Desmaures. ▪ La localisation de certains commerces dans des secteurs problématiques. ▪ La desserte par transport scolaire rendue difficile dans ces conditions (accès / vitesse / géométrie de la route). ▪ Les possibilités de dépassement déficientes dans la zone d'étude et ce, particulièrement en direction nord. ▪ Le transport lourd (surtout camions à 1 unité) bien que moins important que celui observé en moyenne sur les routes de même catégorie dans la région de Québec est tout de même un facteur important à considérer. Plusieurs camions sont en provenance de Portneuf. La fermeture de la route du Grand-Capsa au camionnage lourd a augmenté le nombre de poids lourds sur la route 367. ▪ La circulation difficile des cyclistes dans le secteur (vitesse / géométrie de la route) compliquée par l'absence d'accotements. ▪ Des caractéristiques géométriques observées en dessous des standards pour une route de cette catégorie (section en travers : accotements, nombre de voies, courbes, pentes et profils déficients à plusieurs points) entre la fin de l'autoroute 40 et la route du Grand-Capsa. ▪ De la géométrie de certaines intersections, particulièrement celle du rang des Mines, des quatrièmes rangs Est et Ouest, du Chemin Notre-Dame, du rang Petit-Capsa et de la route Grand-Capsa. ▪ Du nombre important d'accidents relevés principalement dans les sections de route où des déficiences géométriques sont observées et à certaines intersections dont celle du rang des Mines. 	

Objet : Rencontre des intervenants municipaux / Projet de réaménagement de la route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<p>En conclusion, Maryse Hamel rappelle que l'analyse de la problématique a permis de cerner les objectifs d'intervention et de proposer des avenues de solution visant à : améliorer la sécurité sur la route 367, maintenir la fonctionnalité et gérer et diminuer les accès à la route. Pour atteindre ce dernier objectif, plusieurs mesures peuvent être prises en ce qui concerne l'aménagement du territoire (modification de la réglementation d'urbanisme : usages, frontage et marge de recul, normalisation des accès, diminution du nombre d'accès directs à la route, etc.). En plus de la validation et de la précision de l'analyse de la problématique, la collaboration de la municipalité et des autres partenaires concernés (MRC et municipalité de Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier) est essentielle pour bien gérer ce corridor routier. Les travaux du comité conjoint devraient permettre de préciser ces aspects.</p> <p>4. État d'avancement / Fin de l'autoroute 40 à la voie ferrée</p> <p>L'analyse de la problématique a permis d'identifier des mesures plus précises pour la première section de la route 367. Ces interventions permettraient d'améliorer la sécurité à court terme. Yves Julien présente aux participants un plan préliminaire des mesures proposées.</p> <p>La base d'élaboration de cette solution repose sur la correction de l'intersection du rang des Mines – 3^e Rang. Les principaux éléments à retenir sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La route 367 dans ce secteur est à 4 voies contiguës de sorte qu'à cette intersection, le conducteur doit traverser 4 voies pour s'engager sur la route. ▪ Les accotements sont inexistantes sur le rang des Mines. Le conducteur doit s'avancer dans la première voie pour effectuer sa manœuvre. ▪ La présence d'accès non-délimités. ▪ Le patron des accidents révèle que cette géométrie a un impact sur la sécurité de cette section de route. <p>Pour la section entre la fin de l'autoroute et le rang des Mines, on peut retenir que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des accidents sont associés aux conditions de neige et de poudrière. La municipalité avait d'ailleurs noté les difficultés d'entretien de la route dans ce secteur lors de la rencontre du mois de mai dernier. ▪ Les accotements étant inexistantes sur la route 367, cela rend difficile la circulation des cyclistes dans ce secteur. 	

Objet : Rencontre des intervenants municipaux / Projet de réaménagement de la route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<p>Pour la section entre le rang des Mines et la voie ferrée, les principales constatations sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le profil de la route est déficient et on constate un manque de visibilité au 4^e rang Est et à la voie ferrée. <p>M. Julien indique que dans ces conditions, il est proposé :</p> <p>⇒ Carrefour du rang des Mines / 3^e rang Ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ramener la route 367 à 2 voies et aménager une voie de virage à gauche (marquage au centre). ▪ Limiter et encadrer les usages permis. ▪ Remettre aux normes les accès. <p>M. Julien mentionne que la demande de la municipalité concernant l'installation de feux de circulation à cette intersection a été analysée. Cette mesure n'a toutefois pas été retenue.</p> <p>M. Houle ajoute qu'il n'est pas souhaitable d'installer un feu à ce carrefour isolé compte tenu des débits et des conditions de vitesse élevée dans ce secteur. Seuls des temps d'attente élevés (mouvement de virage à gauche) pourraient éventuellement justifier ce choix. Cette solution doit être envisagée en dernier recours.</p> <p>De plus, l'ajout de feux de circulation nécessiterait un réaménagement complet de l'intersection et des expropriations. Ce réaménagement ne pourrait être réalisé à court terme.</p> <p>Les participants s'entendent pour procéder au réaménagement proposé à court terme et ne pas installer de feux à l'intersection.</p> <p>Secteur entre la fin de l'autoroute 40 et le rang des Mines</p> <p>Le réaménagement du carrefour nécessite de revoir la géométrie de la section de route depuis la sortie de l'autoroute 40 (perte de voie à faire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaménagement de la route à 2 ou 3 voies (conserver 2 voies en direction sud après l'intersection du rang des Mines) en aménageant un terre-plein central (2 mètres). ▪ Prévoir des accotements de 2 mètres de chaque côté. ▪ Installer des haies brise-vent à la limite des lots (2 bandes : longueur et emplacement à déterminer). Nécessité d'entente avec les propriétaires (servitude de passage et d'aménagement). 	

Objet : Rencontre des intervenants municipaux / Projet de réaménagement de la route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer un système d'éclairage entre la fin de l'autoroute et le secteur du rang des Mines. ▪ Imposer des servitudes de nonaccès le long de la route. Conservation des accès agricoles (ramener les 2 accès vis-à-vis et prévoir une ouverture du terre-plein central). <p>Secteur entre le rang des Mines et la voie ferrée</p> <p>À court terme, afin de rester à l'intérieur des emprises déjà expropriées, réaménager la route selon le concept prévu à l'ancien plan de construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaménager la route (bordures à l'est, fossés à l'ouest) en corrigeant les profils et en conservant 2 mètres d'accotements pavés. ▪ Réaménager l'intersection du 4^e rang Est pour la rendre plus sécuritaire (précisions à venir). <p>MM. Beauchemin et Hardy indiquent qu'en plus des déficiences à corriger dans ce secteur, les intervenants municipaux sont préoccupés par la capacité du ponceau qui sera installé (problème de drainage).</p> <p>Plusieurs résidences sont déjà inondées à l'est de la route. Il faudrait donc tenir compte de ce facteur lors du réaménagement (écoulement des eaux).</p> <p>M. Julien indique qu'il prend note de cette préoccupation. Lorsque le plan sera plus avancé, il communiquera avec la municipalité pour plus de détails.</p> <p>Bande cyclable</p> <p>Beaucoup d'adeptes du vélo empruntent la route 367, plusieurs en provenance et destination des rangs (dans le secteur problématique) ou de la piste cyclable (voie ferrée) accessible par Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier.</p> <p>Les représentants municipaux sont particulièrement préoccupés par la circulation sécuritaire des cyclistes sur la route 367. Ils indiquent aux participants que dans le cadre de l'élaboration de la Route Verte, cet itinéraire a été identifié comme projet de lien régional.</p> <p>M. Bergeron montre une carte de la Route Verte où le projet est identifié.</p> <p>M. Julien mentionne que l'aménagement d'accotements pavés facilitera la circulation des cyclistes.</p> <p>M. Corriveau et les autres intervenants de la municipalité se disent d'accord avec ces améliorations. Ils indiquent toutefois que la traversée de la sortie de l'autoroute est particulièrement problématique.</p>	<p>Yves Julien Janvier 1999</p>

Objet : Rencontre des intervenants municipaux / Projet de réaménagement de la route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<p>Les participants s'entendent pour se rencontrer afin de préciser les demandes municipales et convenir de la meilleure option. Les intervenants municipaux ont déjà regardé des options. Un plan est disponible.</p> <p>Éclairage</p> <p>Les intervenants municipaux s'interrogent sur la demande d'éclairage entre l'autoroute 40 et la rue Coppenhague. Un accident mortel impliquant un cycliste a eu lieu l'année dernière dans ce secteur.</p> <p>M. Desmeules indique qu'une analyse a été demandée à cet effet. Dès que nous aurons les résultats, nous communiquerons avec les représentants municipaux pour leur en faire part.</p> <p>Problématique de poudrerie / Brise-vent</p> <p>M. Hardy indique aux participants que le secteur entre la route 138 et l'autoroute 40 est très problématique en terme de sécurité et difficile pour l'entretien d'hiver. Il ajoute qu'en plus de l'effet des vents nord-est, les vents de l'ouest doivent également être considérés dans l'analyse.</p> <p>Il est entendu que les représentants de la Direction de Québec contacteront ceux de la municipalité pour obtenir plus de précisions sur le problème et déterminer la nécessité ou la faisabilité d'une intervention dans ce secteur.</p> <p>Réaménagement de la route 138</p> <p>M. Corriveau rappelle que la municipalité voudrait compléter les travaux sur la route 138 (à l'ouest du village) cet été. Cette préoccupation avait déjà été mentionnée lors de la rencontre de mai dernier. Il s'agit d'un protocole d'entente à signer avec le MTQ.</p> <p>M. Beauchemin ajoute que contrairement à ce qui est inscrit au compte rendu, les coûts ne seraient pas de 200 000 \$ mais pourraient atteindre 500 000 \$.</p> <p>M. Desmeules mentionne que le protocole ne fait pas partie des balises budgétaires actuelles de la Direction de Québec. Le projet ne pourra sûrement pas se réaliser cet été.</p> <p>Il s'engage toutefois à le présenter aux autorités pour la prochaine année budgétaire. Un protocole d'entente plus précis (coûts révisés) devra être préalablement préparé. Nous les contacterons dès que possible à ce sujet.</p> <p>Conclusion</p> <p>M. Desmeules remercie les participants et leur rappelle qu'ils seront contactés prochainement pour convenir de représentants et de dates de rencontres pour le comité technique.</p>	<p>Maryse Hamel Yves Julien Janvier 1999</p> <p>Maryse Hamel Dès que possible</p> <p>Maryse Hamel Raymond Lacasse Janvier 1999</p> <p>M. Desmeules</p>

Objet : Rencontre des intervenants municipaux / Projet de réaménagement de la route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<p>De plus, ils seront également consultés périodiquement pour préciser des éléments du projet pour la première section (réaménagement de la route et intersections, aménagement cyclable, haies brise-vent, réglementation d'urbanisme, etc.).</p> <p>Enfin, il mentionne que les réaménagements proposés dans cette section de route permettront d'améliorer la sécurité à court terme. Toutefois, il est essentiel de s'interroger sur le moyen à long terme et sur la fonctionnalité de la route. Le comité technique devra également traiter de cet aspect et faire des recommandations au comité directeur.</p>	Comité technique Mars 1999